

Notes de parution d'Adobe® AIR™ 1.5 pour Linux

Notes de parution

Date de publication : 17/12/08

Prise en main

Bienvenue dans les notes de parution d'AIR 1.5 pour Linux. Ce document contient la configuration requise, les instructions d'installation, les problèmes connus et d'autres informations sur l'utilisation du moteur d'exécution AIR 1.5.

- [Configuration requise](#)
- [Langues prises en charge](#)
- [Fonctionnalités d'AIR 1.5](#)
- [Installation d'Adobe AIR](#)
- [Désinstallation d'Adobe AIR](#)
- [Installation des applications AIR](#)
- [Problèmes connus et restrictions](#)
- [Kit SDK d'Adobe AIR](#)

Configuration requise

Processeur	Processeur x86 (800 Mhz ou plus rapide, 32 bits)
RAM	1 Go de RAM, 128 Mo de mémoire vidéo

Distributions	Fedora 8
Linux prises en charge	Ubuntu 7.10 openSUSE 10.3
	Il s'agit là des distributions officiellement prises en charge ; le moteur d'exécution AIR et le kit SDK devraient cependant fonctionner sur les nouvelles distributions Linux qui utilisent des systèmes de gestion des packages rpm/Debian.
Environnements de bureau pris en charge	GNOME KDE
Systèmes de gestion des packages	RPM Debian
Version GTK+ minimale	2.6
Gestionnaires de fenêtre	Metacity (par défaut pour GNOME) KWin (par défaut pour KDE)
Transparence	La prise en charge de la transparence dans les applications AIR requiert un gestionnaire de composition de fenêtre et des extensions de serveur X supplémentaires. Les éléments suivants sont pris en charge : Gestionnaires de composition de fenêtre : Beryl, Compiz, Compiz-fusion Extensions de serveur X : Composite, Render, Shape

[haut de la page](#)

Langues prises en charge

Le moteur d'exécution et l'installation d'Adobe AIR 1.5 prennent en charge les langues suivantes :

- Allemand
- Anglais
- Chinois simplifié
- Chinois traditionnel
- Coréen
- Espagnol

- Français
- Italien
- Japonais
- Néerlandais
- Polonais
- Portugais (Brésil)
- Russe
- Suédois
- Tchèque
- Turc

[haut de la page](#)

Fonctionnalités d'AIR 1.5

Adobe AIR 1.5 pour Linux prend en charge toutes les fonctionnalités disponibles dans AIR 1.5 sous Windows/Macintosh, y compris les nouvelles fonctionnalités suivantes d'AIR 1.5.

Fonctionnalités de Flash Player 10

Adobe AIR 1.5 prend en charge les nouvelles fonctionnalités suivantes dans Flash Player 10 :

- Filtres et effets personnalisés
- API de dessin améliorée
- Génération de son dynamique
- Type de données vectorielles
- API améliorées de chargement et de téléchargement des fichiers
- Protocole RTMFP (Real Time Media Flow Protocol)
- Effets 3D
- Prise en charge avancée du texte
- Gestion des couleurs
- Moteur de texte
- Flux continu (streaming) dynamique
- Codec audio Speex

Pour plus d'informations sur ces fonctionnalités, consultez <http://www.adobe.com/fr/products/flashplayer/features/>.

Chiffrement de base de données

Dans AIR 1.5, les fichiers de base de données peuvent être chiffrés. Tout le contenu d'une base de données, y compris ses métadonnées, peut être chiffré de sorte que les données ne puissent pas être lues hors de l'application AIR qui les a chiffrées. Grâce à cette fonctionnalité, un développeur peut chiffrer, déchiffrer et rechiffrer les fichiers de base de données. Le chiffrement utilise AES avec CCM. Vous pouvez ouvrir ou joindre des fichiers de base de données chiffrés ou effectuer toute combinaison de ces opérations.

WebKit

Cette version de WebKit utilisée par Adobe AIR a été mise à jour et prend maintenant en charge l'interpréteur JavaScript SquirrelFish.

[haut de la page](#)

Installation d'Adobe AIR

Avant de commencer, désinstallez toutes les installations précédentes du moteur d'exécution AIR (voir ci-dessous) et des applications AIR. De même, avant de procéder à la mise à niveau vers un moteur d'exécution plus récent, supprimez le package adobe-certs si celui-ci est installé sur votre système. Si une version bêta d'AIR pour Linux est déjà installée sur votre ordinateur, supprimez les dossiers .adobe, .macromedia et .appdata de votre répertoire d'accueil.

Pour installer le moteur d'exécution AIR 1.5 et les applications AIR, vous devez disposer de privilèges de niveau administrateur sur votre ordinateur. Si vous n'êtes pas connecté en tant qu'administrateur, le programme d'installation vous invite à saisir le mot de passe admin (le mot de passe racine pour les systèmes non Debian et le mot de passe sudo pour les systèmes Debian).

Vous pouvez télécharger Adobe AIR pour Linux à l'adresse : <http://get.adobe.com/fr/air/>

Le programme d'installation du moteur d'exécution est un fichier binaire nommé AdobeAIRInstaller.bin et peut être installé par un double-clic sur le fichier.

Notez également les points suivants :

- Vous devez accorder des droits d'exécution au fichier bin (chmod +x AdobeAIRInstaller.bin).
- Le moteur d'exécution est installé sous forme de package natif. En d'autres termes, en tant que rpm sur une distribution de type rpm et en tant que deb sur une distribution

Debian. A ce jour, AIR ne prend en charge aucun autre format de package, et il est donc possible qu'il ne s'installe pas sur des distributions telles que Slackware, etc.

- Le nom du package est adobeair1.0 et adobe-certs.
- Le moteur d'exécution est installé à l'emplacement suivant : /opt/Adobe AIR/Versions/1.0

[haut de la page](#)

Désinstallation d'Adobe AIR

Une fois le moteur d'exécution installé, la procédure suivante permet de le désinstaller.

- Dans le menu Programmes > Applications, sélectionnez l'élément de menu Désinstaller le moteur d'exécution AIR. Utilisez le gestionnaire de package du système pour supprimer le package adobe-certs.
- AIR enregistre le type mime « application/vnd.adobe.air-application-installer-package+zip », ce qui signifie que les fichiers .air correspondent à ce type mime et appartiennent à AIR.

[haut de la page](#)

Installation des applications AIR

Les utilisateurs installent les applications AIR via une installation de type badge (en cliquant sur un fichier SWF intégré dans une page Web, qui installe également le moteur d'exécution en transparence si nécessaire) et directement en double-cliquant sur le fichier .air.

- Le programme d'installation demande aux utilisateurs de préciser l'emplacement d'installation, etc. pour terminer l'installation.
- Les applications AIR sont installées sous forme de package natif (rpm ou deb).
- Le nom du package est une combinaison de l'ID de l'application et de l'ID de son éditeur.

Conseils et astuces

- Vous pouvez également installer les applications AIR via la commande « /usr/bin/Adobe AIR Application Installer <chemin complet du fichier air> ». Les chemins relatifs ne fonctionnent pas pour l'instant.
- Une fois le moteur d'exécution installé, si un double-clic sur un fichier .air ne démarre pas le programme d'installation de l'application (ce qui arrive avec certaines distributions plus

- anciennes), vous devrez peut-être vous déconnecter, puis vous reconnecter.
- Pour nettoyer l'ordinateur et tenter une nouvelle installation, vous pouvez renommer le dossier .adobe et .macromedia dans le répertoire d'accueil de l'utilisateur racine et de l'utilisateur en cours. Supprimez également le dossier .appdata dans le répertoire d'accueil.
 - Pour générer des journaux pour l'installation du moteur d'exécution, créez un fichier .airinstall.log vide (modifiez .airinstall.log) dans le répertoire d'accueil de l'utilisateur. Publiez ce fichier lorsque vous signalez des problèmes dans le forum.
 - Pour générer des journaux pour l'installation de l'application, créez un fichier .airappinstall.log vide (modifiez .airappinstall.log) dans le répertoire d'accueil de l'utilisateur. Publiez ce fichier lorsque vous signalez des problèmes dans le forum.

[haut de la page](#)

Problèmes connus et restrictions

Installation du moteur d'exécution

- L'extension .bin du nom de fichier pose un problème pour certaines distributions plus anciennes. Supprimez simplement cette extension .bin du nom du fichier du programme d'installation avant d'exécuter ce dernier.
- Aucun format de package autre que rpm ou deb n'est pris en charge. L'installation ne fonctionne pas sur les distributions dont le mécanisme de gestion des packages est différent.
- Pour les systèmes de type Debian tels qu'Ubuntu, gnomesu/kdesu/kdesudo est nécessaire pour l'installation. Sinon, installez xdg-su et activez l'utilisateur racine.

Installation de l'application

- Les entrées programMenuFolder du descripteur d'application AIR ne sont pas honorées dans certaines distributions plus anciennes et dans KDE4.
- Si le texte de la balise <name> du descripteur d'application AIR contient des espaces, l'entrée dans le menu System Applications n'est pas créée dans certaines distributions plus anciennes.
- Vous devez utiliser le chemin absolu du fichier AIR lorsque vous installez l'application AIR depuis la ligne de commande.
- La barre de progression de l'installation va jusqu'au bout, puis se réinitialise.
- Les caractères spéciaux tels que les guillemets simples et doubles ne sont pas pris en charge dans certaines balises xml de l'application. Dans ce cas, l'application peut ne pas

s'installer.

- L'installation Badge/Transparente requiert Flash Player 10.
- Les dossiers de menus de programme multi-niveaux ne fonctionnent pas.
- Plusieurs entrées du programme d'installation AIR peuvent s'afficher (par exemple, il peut apparaître également dans le menu « Autres » d'Ubuntu).

Enregistrement des types de fichiers

- Les icônes d'application ne s'affichent pas pour certaines extensions inconnues (ex. abc, def, etc.) dans certaines distributions KDE.
- L'application ne s'enregistre pas automatiquement en tant que gestionnaire secondaire (elle n'apparaît pas dans le menu contextuel « Ouvrir avec »), pour les extensions déjà enregistrées (par exemple txt, html).

Fenêtres et menus

- Les actions de fenêtrage (définition des limites, agrandissement, etc.) sont toujours asynchrones.
- Du fait de la dépendance au gestionnaire de fenêtre, des différences peuvent survenir selon les distributions.
- La transparence requiert un gestionnaire de composition de fenêtres (ex. : Compiz, beryl, latest metacity).
- La transparence ne fonctionne pas avec les logiciels de virtualisation tels que VMWare.
- Les fenêtres transparentes ne laissent pas passer les événements de souris.

LocalConnections

- Les LocalConnections entre applications AIR et fichiers SWF requièrent Flash Player 10.

Magasin local chiffré

- Les données du magasin local ne sont pas accessibles lorsqu'une session est exportée via SSH ou lorsqu'une session est transmise à un autre utilisateur via su.
- ELS est lié à l'environnement de bureau dans lequel la base de données ELS a été créée. Un magasin ELS créé dans KDE n'est pas accessible dans GNOME et vice-versa.
- Le magasin local chiffré utilise Keyring (GNOME) ou KWallet (KDE). Pour accéder aux données ELS, le système peut demander un mot de passe.
- Le nom de l'application est signalé comme « anonyme » dans la boîte de dialogue KWallet.

PDF

- L'affichage de contenu PDF dans des applications AIR nécessite l'installation d'Adobe Reader pour Linux version 8.1.1 ou supérieure.

[haut de la page](#)

Kit SDK d'Adobe AIR

Installation du kit SDK d'AIR

- Le kit SDK est disponible au format tbz2.
- Pour installer le kit SDK, utilisez la commande suivante : `tar -jxvf <chemin d'accès de AIR-SDK.tbz2>`

Problèmes connus avec ADT

- ADT ne fonctionne pas avec GNU Java, qui est fourni en standard avec la plupart des distributions Linux. Pour qu'il fonctionne, assurez-vous que Sun Java fasse parti de votre chemin d'accès. Testez la commande `java -version` sur le terminal pour connaître la version de Java utilisée.
- La version minimale requise de Sun Java/JRE est 1.4.2.
- Cette version ne fonctionne pas avec Flex Builder. Utilisez les options de ligne de commande pour mettre en package les applications AIR.

[haut de la page](#)

Copyright © 2008 Adobe Systems Incorporated. Tous droits réservés. Adobe, le logo Adobe, AIR, ActionScript, Flash et Flex sont des marques déposées ou des marques de commerce d'Adobe Systems Incorporated aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. Les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Ce programme informatique est protégé par les lois de protection de la propriété intellectuelle et des traités internationaux. Toute reproduction, utilisation ou distribution partielle ou totale de ce

logiciel est strictement interdite. Toute personne ne respectant pas ces dispositions se rendra coupable du délit de contrefaçon et sera passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Les avertissements, termes et conditions relatifs aux logiciels tiers peuvent être consultés à l'adresse http://www.adobe.com/go/thirdparty_fr/ et s'appliquent par référence au contenu de ce document.